

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Leconte de Lisle - CPGE - PCSI

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Leconte de Lisle - CPGE - PCSI (11880)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Leconte de Lisle - CPGE - PCSI (11880)	Jury par défaut	Tous les candidats	36	339	302	275	46

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Leconte de Lisle - CPGE - PCSI (11880)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	113	95	87	13	28,3 %
			Masculin	226	207	188	33	71,7 %
			Total	339	302	275	46	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Leconte de Lisle - CPGE - PCSI (11880)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	28	17	8	0	0 %
				AB	72	68	57	15	32,6 %
				B	116	113	107	16	34,8 %
				TB	94	94	93	14	30,4 %
				TBF	10	10	10	1	2,2 %
				Total	323	302	275	46	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	3	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	7	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	B	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	7	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	8	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Leconte de Lisle - CPGE - PCSI (11880)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	303	283	261	42	91,3 %
			En réorientation	21	15	11	2	4,3 %
			Non scolarisés	6	2	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	6	0	0	0	0 %
			Autres	3	2	2	2	4,3 %
			Total	339	302	275	46	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Leconte de Lisle - CPGE - PCSI (11880)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	275	265	245	41
			Autres doublettes	44	35	29	4
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Leconte de Lisle - CPGE - PCSI (11880)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	86,2 %	88,3 %	89,4 %	91,1 %
		Autres doublettes	13,8 %	11,7 %	10,6 %	8,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes	Notes de première et de terminale dans les matières scientifiques, notes de bac	Essentiel
	Notes	Notes de première et de terminale dans les matières littéraires (LV1, français), notes de bac	Très important
	Progression	Maintien ou amélioration des moyennes entre la première et la terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Champ « Autonomie » de la fiche Avenir	Important
	Comportement	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Essentiel
	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	Champ « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	- Appréciation générale du chef d'établissement dans la fiche avenir sur la capacité de l'élève à réussir dans la formation suivie	Important
	Motivation	- Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêts	- Lettre de motivation	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Séries autre que générale
- Absence de spécialités scientifiques en terminale
- Absence de l'option math complémentaire si la spécialité math a été arrêté en terminale

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

non

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- 1) Les dossiers sont classés les uns par rapport aux autres en prenant en compte: les notes obtenues en 1ère et en Tle, les notes obtenues au bac, les spécialités choisies, la note de fiche avenir.
- 2) Une barre seuil de moyenne est fixée chaque année, en-dessous de laquelle les dossiers sont a priori non classés
- 3) Analyse de tous les dossiers (classés et non classés) par l'ensemble des professeurs de 1ère et 2ème année de CPGE présents : analyse des bulletins de première et terminale, des notes au bac, de la fiche avenir, de la lettre de motivation, et de l'avis du conseil de classe. Le classement initial peut alors être modifié selon les critères suivants :
 - des appréciations négatives sur les bulletins et/ou des avis réservés/défavorables du chef d'établissement/conseil de classe peuvent entraîner une baisse dans le classement voire un déclassement
 - des appréciations positives ou expliquant certains résultats accidentellement négatifs peuvent entraîner une montée dans le classement voire un classement (si le dossier n'était pas initialement classé)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- 1) Pour que les dossiers soient traités et donc éventuellement classés, il faut :
 - que l'élève provienne d'une classe de lycée général à dominante scientifique
 - veiller à ce que l'élève remplisse l'ensemble des documents demandés, notamment la fiche avenir et la lettre de motivation
- 2) Dans le cas particulier des élèves remplissant eux-mêmes leurs notes (candidats en lycée français à l'étranger), ils devront joindre une copie de leurs bulletins de 1ère, de Tle et de bac
- 3) Nous prévenons les étudiants que le Lycée Leconte de Lisle est dans l'Académie de la Réunion (Océan Indien) et non en métropole. La rentrée se déroule aux alentours du 15 août et non début septembre.
- 4) Pour éviter que des profils non adéquats d'étudiants arrivent en PCSI, nous tenons à préciser que les étudiants doivent aimer les sciences, notamment les sciences expérimentales, être très motivé du fait d'une grande charge de travail en CPGE et manifester un investissement personnel conséquent.

Signature :

Maurice BERNE,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Leconte de Lisle